

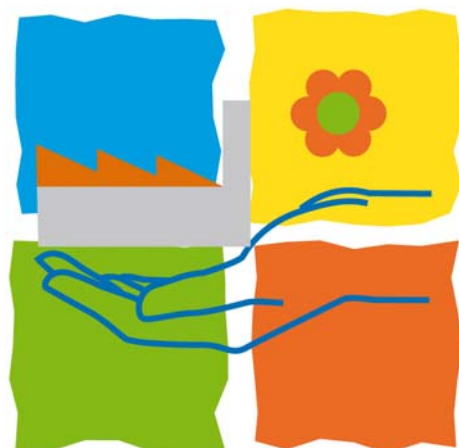


Sommaire

- 1. Le comité stratégique des éco-industries : contexte et fonctionnement**
- 2. Liste des membres du COSEI**
- 3. Plan stratégique « ECOTECH 2012 » - Bilan d'étape au 21 juillet 2009**

3^e COSEI

Comité stratégique des éco-industries





Contexte et fonctionnement

Le Comité stratégique des éco-industries a été lancé le 10 juillet 2008 par Luc Chatel et Nathalie Kosciusko-Morizet, en tant que secrétaires d'Etat chargés de l'industrie et de l'écologie.

Son objectif est de **faire du défi environnemental une opportunité de croissance** pour les entreprises françaises. Il s'inscrit donc absolument dans la politique de croissance verte du Gouvernement.

Depuis cette réunion, il a fonctionné de la façon suivante :

- ▶ Une étude sur les filières des éco-industries a été financée par la Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services (DGCIS) et menée par le cabinet BCG. Elle a conclu à un potentiel de 250 000 emplois et 50 Mrds€ d'activité supplémentaire à l'horizon 2020.
- ▶ 3 groupes de travail présidés par MM. Thierry Morin (Valeo), Henri Proglia (Veolia) et Olivier Dupont (Demeter) se sont réunis sur les thèmes suivants : réglementation et normalisation, innovation et diffusion des écotecnologies, petites et moyennes entreprises.
- ▶ Une réunion du COSEI s'est tenue le 2 décembre 2008 à Lyon. Elle a lancé un plan « Ecotech 2012 » composé de 21 actions découlant du travail du BCG et des groupes de travail de MM. Morin, Proglia et Dupont, dont 6 actions prioritaires :
 - appel à projet « écotecnologies » doté de 30 M€ sur 3 ans ;
 - orientation de 60 M€ de France Investissement vers les éco-industries ;
 - appel à candidatures pour la création d'un nombre restreint de pôles « éco-industries » ;
 - programme de contrôles de la DGCCRF sur le dumping environnemental ;
 - mise au point d'un référentiel des éco-activités ;
 - organisation en lien avec le MEDEF d'un prix « technologies de l'information et de la communication et développement durable ».

Les 6 actions prioritaires ont été concrètement mises en œuvre. La réunion du 21 juillet sera l'occasion de les présenter. Il s'agira également de faire un point d'avancement sur les 15 autres actions du Plan « Ecotech 2012 ».



Liste des membres du COSEI

Académie des Technologies	Monsieur	Thierry	CHAMBOLLE	<i>Président</i>
ADEME	Monsieur	Philippe	Van de MAELE	<i>Président</i>
AIRMEEX	Monsieur	Hakan	CALISKAN	<i>Président</i>
Alstom	Monsieur	Patrick	KRON	<i>Président Directeur Général</i>
ALSTOM	Monsieur	Stéphane	LE CORRE	<i>Vice-Président, Directeur de la Stratégie</i>
ANR	Madame	Jacqueline	LECOURTIER	<i>Directeur général</i>
AXA	Monsieur	Henri	DE CASTRIES	<i>Président</i>
BOURGOGNE Recyclage	Monsieur	Pascal	SECULA	<i>Président</i>
Burgeap	Monsieur	Jean-Claude	ANDREINI	<i>Président Directeur Général</i>
CGDD	Madame	Michèle	PAPPALARDO	<i>Commissaire Général</i>
CHIMIREC	Monsieur	Jean-Marc	RIEGER	<i>Directeur Général</i>
Coteba	Monsieur	Alain	BENTEJAC	<i>Président</i>
DEMETER Partners	Monsieur	Olivier	DUPONT	<i>Président du directoire</i>
Dexia	Monsieur	Axel	MILLER	<i>Président</i>
DGCIS	Monsieur	Luc	ROUSSEAU	<i>Directeur Général</i>
DGEC	Monsieur	Pierre Franck	CHEVET	<i>Directeur</i>
DGPR	Monsieur	Laurent	MICHEL	<i>Directeur</i>
EDF Energies Nouvelles	Monsieur	Pâris	MOUATOGLOU	<i>Président du Conseil d'Administration</i>
Eiffage	Monsieur	Jean-François	ROVERATO	<i>Président Directeur Général</i>
Environnement SA	Monsieur	François	GOURDON	<i>Président Directeur Général</i>
General Electrics	Monsieur	Sylvain	DESNOST	<i>Directeur général France</i>
Groupe Bouygues	Monsieur	Martin	Bouygues	<i>Président Directeur Général</i>
Groupe Vinci	Monsieur	Yves-Thibault	De Silguy	<i>Président Directeur Général</i>
HEC	Monsieur	Bernard	RAMANANTSOA	<i>Directeur Général</i>
INOVA France	Monsieur	Philippe	LEROY	<i>Directeur général</i>

3^e COSEI

Comité stratégique des éco-industries



Institut Montaigne	Monsieur	Claude	BEBEAR	<i>Président</i>
IOSIS industries	Monsieur	Philippe	BRUEL	<i>Président</i>
Lafarge	Monsieur	Bruno	LAFONT	<i>Président Directeur Général</i>
Legrand	Monsieur	Gilles	SCHNEPP	<i>Président Directeur Général</i>
L'Oréal	Monsieur	Lindsay	OWEN-JONES	<i>Président</i>
Michelin	Monsieur	Patrick	OLIVA	<i>Directeur de la Prospective et du Développement Durable</i>
Morillon SAS	Monsieur	Laurent	MORILLON	<i>Président Directeur Général</i>
NASKEO Environnement	Monsieur	Aurelien	LUGARDON	<i>Président Directeur Général</i>
OSEO	Monsieur	François	DROUIN	<i>Président</i>
Rhodia	Monsieur	Jean-Pierre	CLAMADIEU	<i>Président Directeur Général</i>
SAFT	Monsieur	John	SEARLE	<i>Président Directeur Général</i>
Saint-Gobain	Monsieur	Jean-Louis	BEFFA	<i>Président du conseil d'administration</i>
Sanofi-Aventis	Monsieur	Jean-François	DEHECO	<i>PDG</i>
Schneider Electric	Monsieur	Eric	PILAUD	<i>Directeur Général (Stratégie, Clients et Technologies, Services et Projets)</i>
SECHE ENV.	Monsieur	Noel	SECHE	<i>Président Directeur Général</i>
SILEX International	Monsieur	Guillaume	PREVOT	<i>Directeur</i>
Sogreah	Monsieur	Jacques	GAILLARD	<i>Président Directeur Général</i>
Ste CODDE	Monsieur	Jean-Claude	KARPELES	<i>Président</i>
SUEZ Environnement	Monsieur	Gerard	MESTRALET	<i>Président Directeur Général</i>
Tennaxia	Monsieur	Bernard	FORT	<i>Président du Directoire</i>
Total	Monsieur	Christophe	DE MARGERIE	<i>Président directeur général</i>
Valeo	Monsieur	Jacques	ASCHNBROICH	<i>Président</i>
VEOLIA Environnement	Monsieur	Henri	PROGLIO	<i>Président Directeur Général</i>

3^e COSEI

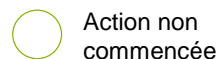
Comité stratégique des éco-industries



Plan stratégique « ECOTECH 2012 » - Bilan d'étape au 21 juillet 2009

Action	Délai	Responsable	Avancement (Juillet 2009)
1. <u>Pérenniser la démarche et la dynamique enclenchée par le comité stratégique des éco-industries :</u>			
a. Des sous-groupes pilotés conjointement par les industriels et l'Etat concernés seront constitués pour engager les travaux ;	Premier semestre 2009	Secrétariat du comité stratégique des éco-industries	
b. Une nouvelle réunion du comité stratégique sera programmée au premier semestre pour faire un point d'avancement sur ces propositions.	Premier semestre 2009	Secrétariat du comité stratégique des éco-industries	
2. <u>Connaître et structurer le secteur</u>			
a. A la demande des industriels, l'Etat organisera la concertation visant la structuration du secteur pour qu'il soit capable de porter les demandes des entreprises auprès des pouvoirs publics et de gagner en visibilité ;	2009	Direction générale des entreprises	
b. Définir, en lien avec les travaux de l'OCDE dans le domaine, un référentiel sur le secteur d'ici la fin du premier semestre 2009. Sur cette base, l'Etat encouragera la création d'une définition européenne du secteur des écotecnologies pour permettre d'asseoir à terme des dispositifs d'accompagnement avec pour horizon une codification des éco-activités ;	Premier semestre 2009	Commissariat général au développement durable et Direction générale des entreprises	

En Gras : Actions prioritaires



Action non commencée



Périmètre et objectif définis



Action lancée



Action engagée en cours de réalisation



Action réalisée

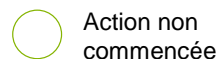
3^e COSEI

Comité stratégique des éco-industries



Action	Délai	Responsable	Avancement (Juillet 2009)
c. Définition d'ici la fin du premier semestre 2009 d'un tableau de bord de suivi semestriel des activités des éco-entreprises, qui s'appuiera sur les récentes études en cours (SOES, ADEME, ACFCI).	Premier semestre 2009	Commissariat général au développement durable	
3. Soutenir et renforcer l'innovation :			
a. Lancer un appel à projets écotecnologies d'une enveloppe de 30M€ sur trois ans de projets de R&D notamment dans le domaine de la prévention, de la mesure et de la lutte relatives aux pollutions locales (air, eau, déchets...) en lien avec OSEO et ADEME ;	1ère quinzaine de janvier 2009	Direction générale des entreprises	
b. Mettre en place une task force pour activer les dispositions récentes introduites dans les textes de la commande publique visant à inclure dans les marchés publics les innovations portées par les PME dans le domaine des écotecnologies. Par ailleurs, une charte nationale de l'achat de prestations aux éco-entreprises, à destination des collectivités territoriales, sera rédigée ;	Premier semestre 2009	Commissariat général au développement durable	
c. Organiser, avant la fin du premier semestre 2009 au Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, en lien avec les pôles de compétitivité, une journée de rencontre entre les offreurs de technologies (entreprises et laboratoires), les financeurs et les clients pour valoriser les technologies innovantes ;	Premier semestre 2009	Direction générale des entreprises	
d. Afin de renforcer la dynamique et aider à la structuration du secteur des écoindustries, mettre en place un groupe de travail et de concertation entre les pôles de compétitivité concernés par les écotecnologies pour aboutir à : - une charte de coopération renforcée entre pôles sur le modèle aéronautique ; - la labellisation éventuelle d'un ou plusieurs pôles « écotechs » et la structuration des compétences en matière d'écotecnologies sur le territoire ; - la mise en place rapide et le financement d'outils de création de nouvelles	2009	Direction générale des entreprises	

En Gras : Actions prioritaires



Action non commencée



Périmètre et objectif définis



Action lancée



Action engagée en cours de réalisation



Action réalisée

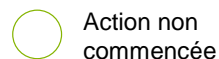
3^e COSEI

Comité stratégique des éco-industries



Action	Décal	Responsable	Avancement (Juillet 2009)
entreprises, de type incubateurs, en lien étroit avec la communauté des financeurs, et tout notamment les business angels ;			
e. Mettre en place dès 2009 des outils de valorisation de la recherche publique, de type incubateurs sur les écotecnologies ;	2009	Direction générale des entreprises	
f. Favoriser et soutenir, notamment dans le cadre des pôles de compétitivité, la constitution de clubs de business angels ;	2009	Direction générale des entreprises	
g. Impliquer les écoles des mines, dans le cadre de leur programme stratégique, dans les enseignements relatifs aux écotecnologies. En outre est mise à l'étude la constitution d'un pôle de compétences et de recherches sur les écotecnologies à Mines-Paristech afin de développer la formation spécialisée d'ingénieurs et de chercheurs de haut niveau et engager des projets de recherche d'envergure et à fort contenu innovant ;	2009	Direction générale des entreprises	
h. Créer un label de performance des éco-innovations, décerné et vérifié par un réseau indépendant et des plates-formes d'essai ;	2010	Commissariat général au développement durable	
i. Pour valoriser les produits et industries dans le domaine des TIC, mettre en place un éco-portail professionnels et consommateurs et organiser avec le MEDEF un prix TIC et développement durable.	2009	MEDEF et Direction générale des entreprises	
4. Améliorer l'accès au financement pour les entreprises :			
a. Orienter une partie des financements de France Investissement, par le biais d'une présentation des enjeux du secteur des éco-industries, et permettre ainsi un accroissement des financements, avec un objectif d'investissements en fonds propres de 60 millions d'euros en 2009 ;	2009	Direction générale du trésor et de la politique économique	
b. Mettre en place une labellisation des éco-entreprises sous l'égide de l'ADEME et d'OSEO pour permettre d'améliorer l'accès aux financements.	Premier semestre 2009	ADEME	

En Gras : Actions prioritaires



Action non commencée



Périmètre et objectif définis



Action lancée



Action engagée en cours de réalisation



Action réalisée

3^e COSEI

Comité stratégique des éco-industries



Action	Délai	Responsable	Avancement (Juillet 2009)
5. Améliorer la compétitivité des entreprises par un suivi plus strict des réglementations environnementales et par le renforcement de la normalisation :			
a. Généraliser l'affichage de la performance environnementale des produits et services de consommation et généraliser la déclaration de performance environnementale des produits industriels à horizon 2012. Mettre au point d'ici 2012 un système d'affichage de la performance environnementale des sites industriels ;	2012	Commissariat général au développement durable	
b. Porter les innovations par des actions de normalisation et des projets emblématiques et les promouvoir sans délai à l'échelon européen. Dans cette perspective, un groupe de travail sera mis en place d'ici la fin du premier semestre afin d'examiner les conditions permettant d'améliorer l'efficacité de la collaboration public/privé : Renforcer l'efficacité du dispositif français d'influence auprès des institutions européennes pour porter des projets de réglementations et normes favorables aux acteurs nationaux. Un vivier d'experts (ou toutes autres cellules ad hoc) sera constitué pour échanger l'information et formaliser des propositions aux moments clés du processus et renforcer la coopération public / privé ;	2010	Commissariat général au développement durable, Direction générale des entreprises et AFNOR	
c. Mettre en oeuvre par la DGCCRF dès le 1er janvier 2009 un programme de contrôles concernant le « dumping environnemental », sur les cinq thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> - étiquetage CO2 des véhicules ; - performance énergétique des fenêtres ; - lampes et ampoules ; - peintures ; - revêtements de sol : moquettes, parquets, linoléum sur le critère composés organiques volatils ; 	2009	Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes	

En Gras : Actions prioritaires



Action non commencée



Périmètre et objectif définis



Action lancée



Action engagée en cours de réalisation



Action réalisée

3^e COSEI

Comité stratégique des éco-industries



Action	Délai	Responsable	Avancement (Juillet 2009)
d. Promouvoir à l'international et pousser la normalisation des innovations permettant l'amélioration de la performance énergétique réelle des bâtiments ;	2010	Direction générale énergie climat	
e. Créer un régime d'autorisation simplifiée des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) afin notamment de pouvoir prendre en compte de façon proportionnée aux enjeux environnementaux les éco-industries	2009	Direction générale de la prévention des risques	
f. Définir des lignes directrices permettant de traiter sur le plan réglementaire les projets pilotes ou de recherche et développement de façon adaptée.	2009	Direction générale de la prévention des risques	
6. Inciter les entreprises à répondre à des appels d'offre de façon groupée :			
a. Soutien au montage de projets de recherche coopératifs (accès au FUI, ANR, voir PCRDT) dans le cadre d'actions collectives, notamment dans le domaine de l'accès aux marchés publics ;	2009	Direction générale des Entreprises	
b. Incitation des entreprises bénéficiaires de soutiens publics (type RPE – réservé pays émergents ou FASEP – fonds d'étude et d'aide au secteur privé) à créer et animer des groupes de sous-traitants capables d'appuyer et accompagner l'entreprise à l'export	2009	Direction générale des entreprises	
7. Agir sur la formation : développer des formations adaptées aux besoins et au potentiel des filières de croissance. En premier lieu, créer une "chaire de management des éco-innovations" dans le cadre d'un partenariat public privé.	2009	Commissariat général au développement durable	

En Gras : Actions prioritaires



Action non commencée



Périmètre et objectif définis



Action lancée



Action engagée en cours de réalisation



Action réalisée